



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maghreb

Question écrite n° 103130

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les troubles qui continuent à se manifester en Tunisie et qui atteignent d'autres pays du Maghreb, provoquant à la fois des pertes humaines et des destructions matérielles. Dans l'ensemble de ces pays sont expatriés de nombreux ressortissants français. Il lui demande si des mesures ont été prévues pour assurer éventuellement leur sécurité ou même en cas de besoin leur évacuation.

Texte de la réponse

La diversité des situations et des réactions des pays du Maghreb face au « printemps arabe » implique dans chaque pays une situation particulière en matière de sécurité intérieure. La stabilisation et l'amorce de la transition en Tunisie et en Égypte n'ont pas mis en danger nos ressortissants à ce stade. Au Maroc, la situation est globalement calme, malgré quelques manifestations sans incidents majeurs et en dépit de l'attentat meurtrier, mais isolé, qui a touché la très touristique place de Jemaâ el-Fna de Marrakech le 28 avril. L'Algérie fait face à des mouvements de contestations sporadiques qui ne présentent pas de menaces particulières pour nos ressortissants. Enfin, en ce qui concerne la Libye, les Français encore présents sur place ont été invités à rentrer dans les plus brefs délais. La France a organisé dès le début des affrontements des rapatriements par les airs et par mer, notamment grâce au concours de trois navires ukrainiens. Nous ne pouvons cependant contraindre nos ressortissants au départ. D'une façon générale, instruction a été donnée depuis le début de l'année à toutes les implantations publiques françaises au Maghreb francophone de renforcer les niveaux de protection et de vigilance. Chaque agent public est régulièrement sensibilisé à ces risques, en particulier depuis l'attentat du 28 avril.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103130

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2601

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8742